



Concentrer la recherche et attirer des créatifs ? Remise en cause d'une politique à partir d'études empiriques

Par Bastien BERNELA* et Olivier BOUBA-OLGA*

Dans cet article, nous nous proposons de mettre en débat deux idées fortes sous-tendant les discours sur les liens entre recherche et territoire, à savoir qu'il conviendrait, d'une part, de concentrer l'effort de recherche sur quelques territoires (une concentration qui serait indispensable à l'amélioration de la performance des organisations) et, d'autre part, de favoriser la mobilité des chercheurs. Deux idées fortes que viennent remettre en cause de nombreuses études empiriques.

Première idée forte, il conviendrait de concentrer l'effort sur quelques territoires afin de bénéficier d'économies d'agglomération et/ou d'atteindre une taille critique, condition nécessaire à la performance. Cette représentation a motivé la politique des pôles de compétitivité dont l'objectif initial était de labelliser une quinzaine de pôles d'excellence destinés à faciliter les interactions entre entreprises, centres de recherche et institutions de formation (BOUBA-OLGA et FERRU, 2008). Elle irrigue également les politiques à destination des universités, qu'il s'agisse du plan Campus, de la labellisation des Labex/Idex ou des stratégies de fusion ou de regroupement d'universités. On la retrouve également dans les travaux de recherche portant sur les villes globales (SASSEN, 2001, par exemple).

Deuxième idée forte, il conviendrait ensuite de favoriser la mobilité des chercheurs, et plus généralement des individus créatifs, qui seraient au cœur du processus d'innovation constituant la source essentielle de création de richesse et d'emplois. Conformément à l'analyse initiale de Florida (2002), les territoires se devraient de développer des *soft factors* afin d'attirer ces acteurs stratégiques.

Mais tout un ensemble de travaux développés en économie, en sociologie et en géographie nous invitent à nuancer fortement ces propositions. Notre objectif ici n'est pas de présenter ces travaux de manière exhaustive, mais de nous focaliser sur quelques-uns d'entre eux. Nous montrerons tout d'abord que contrairement à ce que certains avancent, la théorie économique ne conclut pas à la nécessaire concentration spatiale des activités pour améliorer la performance des organisations. Nous présente-

rons ensuite de façon plus détaillée les résultats d'investigations empiriques qui concluent, d'une part, à une tendance forte (aux échelles internationale, nationale et régionale) à la déconcentration spatiale des activités de recherche et, d'autre part, à la faible mobilité des chercheurs et des créatifs et, quand mobilité il y a, au rôle structurant joué par des déterminants sociologiques bien éloignés des *soft factors*.

La concentration des activités : que nous en dit l'analyse économique ?

Pour défendre l'intérêt d'une concentration des activités, qu'il s'agisse d'activités économiques ou d'activités de recherche, les travaux existants s'appuient généralement sur les développements de l'économie géographique : la concentration spatiale permettrait de bénéficier de rendements croissants et de réduire les coûts de transaction.

Plus précisément, la concentration spatiale, synonyme d'accroissement de la taille du marché local, permettrait une mutualisation de certains besoins (en machines, en infrastructures, en moyens de communication...) et une meilleure spécialisation des organisations grâce à une division plus fine du travail entre elles et à un meilleur appariement avec le marché du travail. La concentration des activités faciliterait également la circulation des connaissances tacites, grâce aux interactions en face-à-face. Toutefois, à ces forces de concentration s'opposent des forces de dispersion liées à l'émergence de problèmes de congestion et de pollution, mais aussi d'effets prix, qu'il



s'agisse du marché du logement (hausse des prix du foncier) ou du marché du travail (hausse des salaires).

Au final, contrairement à ce que l'on peut parfois lire, l'économie géographique ne conclut pas au nécessaire accroissement de la concentration des activités : elle explique que l'évolution de la répartition spatiale des activités dans le temps dépend des poids respectifs des forces de concentration et des forces de dispersion. L'enjeu est donc de les mesurer avec précision en opérant un distinguo en fonction du type d'activité étudié.

S'agissant du cas français, les résultats empiriques obtenus par les chercheurs s'inscrivant dans ce courant conduisent plutôt à relativiser très fortement le *leitmotiv* de la concentration : Combes et al. (2009), d'abord, montrent à partir de données de longue période couvrant l'ensemble du XX^e siècle que, si l'activité s'est effectivement concentrée au cours d'une première période, elle s'est déconcentrée durant la période suivante, suivant en cela une courbe en cloche, et ce aussi bien pour l'industrie que pour les services. Dans le même sens, Duranton et al. (2008) montrent à partir de l'exploitation de données individuelles d'entreprises sur la période 1996-2004 qu'il faudrait doubler la concentration spatiale des activités pour que les entreprises gagnent 5 % en termes de productivité. Agir directement sur le facteur travail ou sur le facteur capital semblerait donc dès lors beaucoup plus pertinent.

L'économie de proximité (BOUBA-OLGA et al., 2008) interroge de manière différente l'allant de soi de la concentration. En insistant tout d'abord sur le fait que la question de la géographie économique ne se réduit pas à celle de la localisation des entreprises et des individus, ceux-ci activant de plus en plus souvent une proximité temporaire pour se coordonner avec leurs partenaires plutôt que d'opter pour de nouvelles localisations (RALLET et TORRE, 2005). En montrant, ensuite, que, si la circulation des connaissances tacites est décisive pour les organisations, elle dépend souvent de formes de proximité autres que la proximité géographique, comme la proximité sociale, la proximité organisationnelle, la proximité cognitive ou encore la proximité institutionnelle (BOSCHMA, 2005).

Le processus de déconcentration de la recherche

Qu'en est-il précisément de l'activité de recherche ? Boutillier et Mouhoud (2003) proposent une analyse détaillée de la problématique de la taille optimale des unités de recherche en économie et en gestion en s'appuyant sur les développements de l'économie industrielle et de l'économie géographique, pour conclure à l'inutilité de l'accroissement de leur taille. De manière plus générale, il nous semble que les possibilités de recourir aux équipements les plus coûteux dans le cadre de séjours temporaires de recherche, le rôle moins important des centres de documentation suite à la dématérialisation des publications et les possibilités d'échanges de connaissances tacites à distance ou lors de colloques, séminaires, séjours temporaires... réduisent davantage le besoin de concentration

spatiale qu'ils ne le renforcent. Il y a sans doute beaucoup plus à craindre de l'accroissement des coûts bureaucratiques liés aux regroupements de laboratoires ou aux fusions entre universités si les modes de gouvernance n'en ont pas été dûment révisés. Lorsque les responsables politiques prônent la concentration (à l'instar du rapport Rocard-Juppé de 2009), c'est d'ailleurs moins dans l'espoir d'accroître l'efficacité de l'activité de recherche que de gagner en visibilité dans des classements comme celui de Shanghai, dont on connaît tous les défauts (GINGRAS, 2008).

Loin du constat d'une tendance à la concentration de la recherche, les travaux empiriques les plus aboutis sur la question montrent, au contraire, que la production scientifique tend plutôt à se déconcentrer, sans qu'il y ait d'impact significatif sur la qualité de la recherche produite. Grossetti et al. (2013a, 2013b) démontrent clairement cette tendance à l'échelle mondiale en s'appuyant sur des données du *Web of Science* sur la période 1997-2007. Plusieurs de leurs résultats méritent d'être soulignés : a) la part des agglomérations les plus importantes dans le total des publications a été réduite de 2 à 3 points de pourcentage sur la période considérée (1), b) ils observent une déconcentration marquée de la production scientifique entre les pays, notamment en raison des progrès des pays émergents (l'évolution du poids de ces derniers en matière de recherche semblant suivre l'évolution de leur poids dans le PIB mondial), enfin, surtout, c) la majeure partie des 70 pays qui produisent 90 % des publications mondiales connaissent un processus de déconcentration spatiale (42 pays) ou de stabilité de leur géographie (18 pays) et seuls six d'entre eux connaissent un processus de concentration intranationale.

Comment expliquer ce processus généralisé ? L'hypothèse la plus probante, celle esquissée par Grossetti et Milard (2011), renvoie au rôle déterminant de la démographie étudiante : les régions centres verraient leur poids démographique décroître au profit des régions périphériques ; compte tenu de cette dynamique, le nombre des étudiants (et en conséquence des postes d'enseignants-chercheurs) augmenteraient plus vite dans ces dernières. Mécaniquement, le poids des régions périphériques dans la production scientifique augmente, tant dans l'ensemble des publications que dans le sous-ensemble des publications les plus citées, l'on peut y voir le signe d'une productivité identique quelles que soient la taille des laboratoires et/ou leur localisation.

La mobilité spatiale des créatifs

À côté de la question de la concentration spatiale des activités économiques et/ou de recherche, des discours complémentaires se développent, faisant de l'attractivité des territoires pour les personnes les plus qualifiées un ressort essentiel de l'innovation, et donc de la croissance.

Quels sont les principaux déterminants de la mobilité géographique des personnes ? Selon la théorie du capital humain (BECKER, 1962), le niveau de mobilité des individus serait positivement corrélé à leur stock de capital humain



et donc au niveau de leurs diplômes, dans une logique de valorisation de l'investissement intellectuel réalisé. Plus récemment, Florida (2002) définit un ensemble de professions qui, ayant pour trait commun de réaliser des tâches créatives, peuvent être considérées comme une classe à part entière. Cette classe dite « créative » serait aujourd'hui une source essentielle de développement économique. Mobiles géographiquement, ces créatifs ont tendance à se concentrer dans les villes présentant certains facteurs immatériels (les *soft factors*), tels que la qualité de l'environnement ou le dynamisme culturel. Développer ce type d'aménités constituerait une stratégie de développement pour les territoires. Cependant, différents travaux empiriques mettent en évidence le fait que les chercheurs et les créatifs ne sont pas aussi mobiles que l'on pourrait le penser et que lorsque l'on observe des mobilités, celles-ci s'expliquent dans une assez large mesure par des facteurs sociologiques.

Martin-Brelot et al. (2010) ont mené en 2007 une enquête dans onze villes européennes auprès de 2 355 créatifs. Ils les ont interrogés sur les raisons de leur localisation actuelle. Les résultats sont assez saisissants : 55 % d'entre eux sont nés dans la ville où ils habitent, et 64 % y ont obtenu leur dernier diplôme. Le fait d'être né(e) ou d'avoir été diplômé(e) dans sa ville natale et leur proximité avec leur famille et leurs amis constituent ainsi les premières motivations citées par les créatifs dans le choix de leur localisation. Viennent ensuite les opportunités liées au marché du travail. En revanche, les *soft factors* invoqués par Florida ne pèsent que très peu dans les déterminants du choix de localisation des créatifs.

Bernela et al. (2013) proposent, quant à eux, de s'intéresser à la mobilité spatiale des enseignants-chercheurs français. À partir de l'exploitation de la base de données Docthèse (sur la période 1970-2000), ils montrent d'abord que 64 % d'entre eux dirigent leur première thèse dans l'académie où ils avaient eux-mêmes soutenu leur propre thèse. Parmi ceux qui effectuent une mobilité, 28 % migrent vers une région limitrophe. Les effets de proximité spatiale sont donc très significatifs : le nombre de mobilités observées entre deux régions est d'autant plus important que ces régions sont proches géographiquement. Enfin, à partir de l'exploitation d'une autre base de données (celle des enquêtes Génération du CEREQ), les auteurs mettent en évidence une relation non-linéaire entre niveau de mobilité et niveau de diplôme : si la probabilité d'être mobile lors de l'insertion professionnelle augmente avec le niveau de diplôme (jusqu'à celui de bac+5), les docteurs sont moins mobiles que les Masters, ce qui s'explique notamment par le fait que les docteurs sont plus souvent en couple ou qu'ils ont déjà des enfants lors de leur entrée dans la vie active. Un autre phénomène qui vient relativiser les discours sur la mobilité est celui des stratégies de retour des créatifs dans leur région d'origine à la fin de leurs études ou en cours de carrière. Ce phénomène a été peu étudié en France, alors même que des travaux empiriques ont démontré son importance dans d'autres contextes territoriaux (NIEDOMSYL et AMCOFF, 2011,

en Suède ; RÉRAT, 2013, dans le canton suisse du Jura). Le poids pris par ces retours souligne un fort attachement des individus à leur région d'origine.

Conclusion

Au final, les discours prônant la concentration spatiale des activités économiques ou des activités de recherche, ou ceux visant à renforcer l'attractivité des villes pour les créatifs manquent de fondements empiriques. Le rapport au territoire des ressources cognitives ressemble peu à celui théorisé par certains chercheurs. Ce rapport apparaît finalement beaucoup plus banal que ce que l'on avait pu imaginer : la géographie de la production scientifique semble guidée par les dynamiques démographiques et la mobilité des créatifs et des chercheurs obéit, quant à elle, pour l'essentiel, à des facteurs sociologiques. Dès lors, on peut craindre que les politiques mises en œuvre n'aient que peu d'effets en termes de performance, voire pire qu'elles conduisent à une réduction des performances observées si elles déstructurent des systèmes qui fonctionnent ou si elles conduisent à un accroissement significatif des coûts de gouvernance.

Notes

* Centre de Recherche sur l'Intégration Économique et Financière (CRIEF), Université de Poitiers.

(1) Cela, que l'on se concentre sur les 10, 20, 30, 50, 100, 200 ou 300 agglomérations les plus importantes.

Bibliographie

- BECKER (G.), *Human Capital: a theoretical and empirical analysis*, University of Chicago Press, 1964.
- BERNELA (B.), BOUBA-OLGA (O.) & FERRU (M.), *Geographical mobility of Ph.D.s: an analysis of French long-term data*, Document de travail CRIEF-TEIR T2013-01.
- BOSCHMA (R.), *Proximity and Innovation: a critical assessment*, *Regional Studies*, 39(1), pp. 61-74, 2005.
- BOUBA-OLGA (O.), CARRINCAZEUX (C.) & CORIS (M.), « La proximité, 15 ans déjà ! Avant-propos », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, pp. 279-287, 2008.
- BOUBA-OLGA (O.) & FERRU (M.), « Pôles de compétitivité : les limites d'une gouvernance locale de l'innovation », *Économie et Société*, 42, pp. 1391-1412, 2008.
- BOUTILLIER (M.) & MOUHOUD (E.M.), *Taille et structure des unités de recherche en économie et en gestion*, document de travail Pluralisme et Qualité, CNRS, 2003.
- COMBES (P.-P.), LAFOURCADE (M.), THISSE (J.-F.) & TOUTAIN (J.-C.), *Paris et le désert français ?*, Télós, 2009.
<http://www.telos-eu.com/fr/politique-economique/marche-du-travail/paris-et-le-desert-francais.html>
- DURANTON (G.), MARTIN (P.), MAYER (T.) & MAYNERIS (F.), *Les pôles de compétitivité : que peut-on en attendre ?*, CEPREMAP, Éditions Rue d'Ulm, 2008.





FLORIDA (R.), *The Rise of the Creative Class, and How It's Transforming Work, Leisure, Community And Everyday Life*, New York, Basic, 2002.

GINGRAS (Y.), « La fièvre de l'évaluation de la recherche : du mauvais usage de faux indicateurs », *Bulletin de méthodologie sociologique*, p. 100, 2008.

GROSSETTI (M.), ECKERT (D.), GINGRAS (Y.), JÉGOU (L.), LARIVIÈRE (V.) & MILARD (B.), *Cities and the geographical deconcentration of scientific activity: A multilevel analysis of publications (1987-2007)*, *Urban Studies*, 2013a. Doi:10.1177/0042098013506047.

GROSSETTI (M.), ECKERT (D.), JEGOU (L.), MAISONOBE (M.), GINGRAS (Y.) & LARIVIERE (V.), « La diversification des espaces de production du savoir », *CERISCOPE Puissance*, 2013b.
<http://ceriscope.sciences-po.fr/puissance/content/part2/la-diversification-des-espaces-de-production-du-savoir>

GROSSETTI (M.) & MILARD (B.), « La concentration spatiale des activités scientifiques en question », 3^e colloque international du RESUP, Paris, pp. 27-29, janvier, 2011.

MARTIN-BRELOT (H.), GROSSETTI (M.), ECKERT (D.), GRITSAI (O.) & KOVACS (Z.), "The spatial mobility of the 'Creative Class': a European perspective", *International Journal of Urban and Regional Research*, 34(4), pp. 854-870, 2010.

NIEDOMYSL (T.) & AMCOFF (J.), "Why return migrants return: survey evidence on motives for internal return migration in Sweden", *Population, Space and Place*, 17, pp. 656-673, 2011.

RALLET (A.) & TORRE (A.), *Proximity and localization*, *Regional studies*, 39, pp. 47-59, 2005.

RÉRAT (P.), *Highly qualified rural youth: why do young graduates return to their home region?*, *Children's Geographies*, 2013. doi:10.1080/14733285.2013.850849.

ROCARD (M.) & JUPPÉ (A.), « Investir pour l'avenir : priorités stratégiques d'investissement et emprunt national », *La Documentation Française*, 2009.

SASSEN (S.), *The Global City: New York, London, Tokyo*, Princeton University Press, 2nd edition, 2001.

